CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E155790 **VALABLE JUSQU'AU** 27/04/2024

ÉDITÉ LE **10/03/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/10/1995
Forme juridique : SARLU
Capital : 16 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON 1995 B 00425

Siret : **402 501 647 00026**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 24500 02
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5156908304
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5156908304
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : **BAUDREY REGIS SARL**

7 AV DES DOCTEURS BUTTERLIN
25110 BAUME LES DAMES

Téléphone : 03 81 84 01 61 **Fax :** 03 81 84 78 68
Portable :
Site Internet :
E-mail : regis.baudrey@orange.fr
Responsabilité légale :
BAUDREY REGIS GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	07/02/2020
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	28/04/2020
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	28/04/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.